



Préparé par : Matt Woods, école élémentaire Springwood, conseil scolaire n° 69, Cheryl Gilmour, enseignante sur appel (TTOC), conseil scolaire n° 63, Lynn Simpson, école secondaire Okanagan Mission, conseil scolaire n° 23, David Harris, Langley Christian High School, école indépendante, Andrew McCarthy, école élémentaire Nicholson, conseil scolaire n° 6 et Sarah Endicott, école intermédiaire Norma Rose Point, conseil scolaire n° 39

Activité d'apprentissage :

Apprivoiser le débat : Comment sont prises les décisions

Niveaux scolaires / Grande idée :

Élèves de la 4^e à la 10^e année / La société a besoin d'un système de lois et d'un gouvernement (tirée du programme sciences humaines 7)

Veillez décrire brièvement l'activité à laquelle vous souhaitez que vos élèves participent :

Les élèves découvrent comment sont prises les décisions au sein du gouvernement par le biais de diverses activités adaptées au niveau scolaire.

Compétences pédagogiques *Ce que les élèves seront en mesure de faire :*

- Utiliser les compétences et les processus d'enquête des sciences humaines pour poser des questions, recueillir, interpréter et analyser des idées et communiquer des conclusions et des décisions
- Élaborer des arguments pour défendre l'importance d'une personne, d'un groupe, d'un lieu, d'un événement ou d'un développement, et comparer différents points de vue sur leur importance historique selon les lieux, les époques et les groupes (portée)
- Évaluer la justification derrière des récits historiques divergents après avoir soupesé les points de désaccord, la fiabilité des sources et le bien-fondé des preuves, y compris les données (preuves)
- Comparer et mettre en contraste les continuités et les changements dans différents groupes à cette époque (continuité et changement)
- Évaluer dans quelle mesure les conditions en place et les actions d'individus ou de groupes ont eu une incidence sur des événements, des décisions ou des développements, et analyser les multiples conséquences (causes et conséquences)
- Expliquer et inférer différents points de vue au sujet des personnes, des lieux, des enjeux ou des événements du passé ou du présent, en tenant compte des normes, des valeurs, de la vision du monde et des croyances qui dominent (perspective)
- Porter des jugements éthiques raisonnés sur des actions du passé et du présent, et déterminer les façons appropriées de se les rappeler et d'y réagir (jugement éthique)

L'apprentissage repose sur des rôles et des responsabilités générationnels.

Compétences essentielles *De quelle manière cette activité cadre-t-elle avec les compétences suivantes : la communication, la responsabilité personnelle et sociale, la pensée créative et la pensée critique*

- Communication
 - Les étudiants doivent formuler verbalement leurs idées.
 - Je peux formuler et défendre verbalement mon point de vue ou le point de vue de mon équipe.
- Responsabilité personnelle et sociale
 - Je peux recenser des stratégies de résolution de problèmes.
 - Je peux travailler avec d'autres vers l'atteinte d'un consensus au sein de mon équipe.
- Pensée créative et critique
 - Je peux analyser mes propres hypothèses et opinions et tenir compte de points de vue qui n'y correspondent pas.

Aperçu de l'occasion d'apprentissage :

Élèves de la 4^e à la 7^e année

Les élèves analysent et examinent d'un œil critique une question ou un enjeu, prennent part à un débat structuré et conviennent d'une position au moyen d'un vote majoritaire.

Élèves de la 8^e à la 10^e année

1. En groupes, les élèves élaborent une proposition de loi (un enjeu qui leur est important). Après la présentation de chaque groupe, les élèves procèdent à un vote pour déterminer la loi qu'ils souhaitent faire adopter au parlement.
2. Les étudiants travaillent en groupes collaboratifs pour apprendre le processus d'adoption d'un projet de loi.
3. Par la mise en place d'un parlement fictif, le projet de loi des élèves franchit les étapes du processus législatif.

Suggestions en matière d'apprentissage fondé sur le questionnement et l'intégration transdisciplinaire

Des idées de leçons pour les élèves de la 4^e à la 7^e année et de la 8^e à la 10^e sont présentées aux annexes en pièces jointes.

Questions de réflexion personnelle à l'intention des élèves

Demander aux élèves de réfléchir au processus et sur ce qu'ils ont ressenti en jouant leur rôle.

Ressources

- Site Web de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique – www.leg.bc.ca (en anglais seulement)
- Simulation d'Assemblée législative – Guide à l'intention des enseignants de l'Alberta (en anglais seulement) https://www.assembly.ab.ca/visitor/Teachers/pdf/ML_EnglishTeacherManual.pdf
- Parlement du Canada – gabarit de projet de loi <https://lop.parl.ca/About/Parliament/Education/MPU/content/1-core-simulation/1-planning-the-simulation/1-choose-a-bill/8-gabarit-projet-loi.fr.pdf>

- Bibliothèque du Parlement – Simulation de comité parlementaire
https://lop.parl.ca/About/Parliament/Education/CommitteeSimulation/sm-social_bill-f.html
- Parlement du Canada – Module de simulation du Parlement
<http://www.res.parl.gc.ca/About/Parliament/Education/MPU/index-f.asp>
- Parlement du Canada – Projets de loi présentement à l'étude
<http://www.parl.ca/Legisinfo/Agenda.aspx?Language=F>
- <http://blog.whoosreading.org/everything-you-need-for-your-first-class-debate/>

Évaluation

- Observation de la participation
- Tenue d'un journal de réflexion pendant ou après le processus
- Discussions en se promenant
- Création d'armoiries
- Groupes consultatifs
- Présentations en groupe

REMARQUE : Les idées et les opinions exprimées en classe sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Le Parliamentary Education Office en édite le contenu uniquement aux fins de le rendre plus clair.

Droits d'auteur© : Le président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique autorise la reproduction des présents documents à des fins éducatives et d'information uniquement. Pour toute utilisation de ce document à des fins commerciales ou autres, l'autorisation écrite du président de la Chambre est requise.

Annexe A

Élèves de la 4^e à la 7^e année

Leçon n° 1 :

Armoiries de la Colombie-Britannique

Tenue de discussion au sujet des armoiries de la Colombie-Britannique. Fournir aux élèves des renseignements au sujet de la signification de chaque composante des armoiries. Demander à chaque élève de réfléchir à des valeurs qui sont importantes à leurs yeux, puis de créer leurs propres armoiries. Création des armoiries individuelles – une fois ses armoiries terminées, chaque élève les présente à la classe et explique la signification de chaque composante, et leur importance pour l'élève en question.

Il est possible d'étoffer l'activité en organisant une visite des édifices du Parlement, si cela est possible sur le plan géographique. Autrement, il est possible d'avoir accès depuis la salle de classe à des vidéos et à d'autres ressources fournies par l'Assemblée législative. Imprimer et distribuer des fiches de renseignements sur les armoiries fournies par l'Assemblée législative aux fins de discussion. Remarque : des visites virtuelles des édifices du Parlement sont prévues pour 2019.

Leçon n° 2 :

Participation et représentation dans le régime de gouvernement du Canada

Les paliers de gouvernement et leurs fonctions principales.

Diviser les élèves en groupes et leur demander d'élaborer des lois ou des règlements pour la salle de classe. Les élèves doivent utiliser un bâton de parole au sein de leur groupe de travail. Le fait d'enseigner l'écoute respectueuse aux élèves, tout en permettant à chacun de pouvoir s'exprimer, permet d'intégrer des aspects de la culture autochtone à l'activité, comme les cercles de partage, etc.

Une fois les idées formulées, répartir les élèves en deux groupes et tenir un vote par scrutin secret afin de déterminer les règlements de classes qui devraient être mis en vigueur.

À la fin de chaque leçon, on peut procéder à une période de questions et à la formulation de justifications aptes à susciter la réflexion sur les idées abordées.

Leçon n° 3 :

Débat en classe

1. Choisir un sujet à débattre (les chats par rapport aux chiens, les fours à micro-ondes par rapport aux fours grille-pain, abaisser l'âge du vote à..., etc.)
2. Diviser la classe en deux groupes pour discuter des avantages et des inconvénients du sujet retenu. Prévoir suffisamment de temps pour permettre aux deux groupes de discuter de toutes les options possibles.
3. Nommer un président qui agit à titre de modérateur et un greffier chargé de calculer le temps alloué à chaque groupe.

4. Le président détermine le groupe qui défendra les avantages et le groupe qui défendra les inconvénients.
5. Prévoir du temps pour permettre aux groupes de formuler leurs arguments et de déterminer qui prendra la parole pour défendre la position du groupe.
6. Le président rappelle à l'ordre, au besoin.
7. Le groupe qui défend les avantages prend la parole en premier. Le groupe qui défend les inconvénients réfute ensuite. Continuer ainsi jusqu'à ce que le temps soit écoulé.
8. Permettre au groupe qui défend les avantages de clore le débat.
9. Procéder au vote.

Élèves de la 8^e à la 10^e année

Leçon n° 1 :

En groupes, les élèves élaborent un projet de loi (un enjeu qui est important à leurs yeux). Après la présentation de chaque groupe, les élèves procèdent à un vote pour déterminer la loi qu'ils souhaitent faire adopter au parlement.

1. Répartir les élèves en groupes de trois à quatre. Mettre en évidence la différence entre un projet de loi et une loi. Demander aux élèves de réfléchir à un sujet qui les préoccupe. Leur demander de cerner un enjeu qui est important à leurs yeux et qui s'applique à l'ensemble de la société.
2. Après la rédaction d'une liste par chaque groupe, demander aux élèves ce qu'ils comptent faire pour aborder l'enjeu cerné. Leur demander de réaliser une analyse de la politique (recherche) et de produire des instructions de rédaction (rédaction du projet de loi) en posant des questions ouvertes débutant par qui, que, où, quand, pourquoi, comment, si (conditions), sinon (conséquences) et mais (exceptions).
3. Une fois que les élèves ont terminé leur recherche, chaque groupe présente son projet de loi devant la classe. Les élèves procèdent ensuite à un vote pour déterminer la loi qu'ils souhaitent faire adopter au parlement fictif.

*Se reporter au gabarit de projet de loi sur le site Web du Parlement du Canada :

<https://lop.parl.ca/About/Parliament/Education/MPU/content/1-core-simulation/1-planning-the-simulation/1-choose-a-bill/8-gabarit-projet-loi.fr.pdf>

Leçon n° 2 :

Les étudiants travaillent en groupes collaboratifs pour apprendre le processus d'adoption d'un projet de loi.

1. Répartir les élèves en cinq groupes.
2. Demander à chaque élève d'effectuer des recherches au sujet d'une étape en particulier du processus législatif.
3. Mettre sur pied des « groupes d'experts » temporaires en demandant à un élève de chaque groupe consultatif de se joindre à un nouveau groupe composé d'autres élèves affectés à la même étape du processus législatif.
4. Prévoir suffisamment de temps pour permettre aux élèves de ces groupes d'experts de discuter des composantes principales de leur étape et de pratiquer les présentations qu'ils seront appelés à faire à leur groupe consultatif.

5. Demander aux élèves de réintégrer leurs groupes consultatifs respectifs. Demander à chaque élève de présenter son étape au groupe.

Leçon n° 3 :

Par la mise en place d'un parlement fictif, le projet de loi des élèves franchit les étapes du processus législatif.

Attribuer aux élèves ou leur demander de choisir un rôle au parlement en fonction de la composition de l'assemblée législative. Les élèves font une recherche sur leur rôle et sur la façon dont la personne qui remplit ce rôle réagirait au projet de loi. Si possible, demander à des députés de chacun des trois partis de venir parler aux élèves. Demander aux élèves de simuler chaque étape du processus législatif relativement au projet de loi qu'ils ont choisi lors de la leçon n° 1. Encourager les élèves à continuer de jouer leur personnage tout au long de l'activité et à se déguiser. Une fois l'activité terminée, demander aux élèves de réfléchir au processus et au rôle qu'ils y ont joué. *Le manuel à l'intention des enseignants de l'Alberta (Alberta Teachers' Manual) renferme un excellent guide à utiliser pour le jeu de rôle (voir la liste des ressources suggérées).

2018 – Exemples de rôles :

- 1 président
- 2 greffiers
- 11 membres du NPD
 - 1 premier ministre
 - 1 ministre de l'Éducation
 - 1 ministre des Finances et un vice-premier ministre
 - 1 ministre d'État responsable des services de garde
- 13 membres de l'opposition libérale
 - 1 chef du parti
 - 12 circonscriptions choisies / rôles critiques de l'opposition
- 3 membres de la coalition verte
 - 1 chef du parti
 - 2 circonscriptions choisies
- Enseignant = lieutenant-gouverneur
 - La sanction royale est octroyée si le projet de loi est adopté à la chambre. Il est également possible de soumettre le projet de loi au député de l'assemblée provinciale de la circonscription locale
- 1 procureur général
- 1 ministre des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation
- 5 ministres choisis